

7 BONNES RAISONS DE JOUER DEHORS

1. POUR SE CALMER LE POMPON
2. POUR SE RÉCONCILIER AVEC LE FROID
3. POUR RETOMBER EN ENFANCE
4. POUR MIEUX DORMIR
5. POUR ÉLOIGNER LES GERMES
6. POUR PRÊCHER PAR L'EXEMPLE
7. POUR STIMULER LE CERVEAU

Source : La Presse, 17-02-2020

À lire ce mois-ci

Informations municipales	2
Mot du Maire	3
Stationnement de nuit interdit	3
COVID-19 à Sainte-Angèle-de-Monnoir	4
Invitation séance conseil 7 février	4
Présentation employée municipale	5
Horaire patinoire extérieure	5
Affichage publicitaire dans le bulletin	6
Système d'alerte automatisé	6
Les entreprises de la région	7
Calendrier municipal	8

PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Lundi 7 février, après la séance du conseil

*** Inscription obligatoire ***

Voir détails en p. 4

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



M. Denis Paquin
Maire

dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Michel Vézina
Conseiller au poste #1
mvezina@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Isabelle Sévigny
Conseillère au poste #2
isevigny@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Johanne Lacourse
Conseillère au poste #3
jlacourse@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Marcel Boulay
Conseiller au poste #4
mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Lise Dufour
Conseillère au poste #5
ldufour@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Nicolas Beaulne
Conseiller au poste #6
nbeaulne@sainte-angele-de-monnoir.ca

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Pierrette Gendron
Directrice générale

pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Véronique Paré

Adjointe administrative (par interim)
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Nancy Leblanc

Responsable des finances
comptabilite@sainte-angele-de-monnoir.ca

Jannick Grégoire

Responsable de l'urbanisme
jgregoire@sainte-angele-de-monnoir.ca

Catherine L'Homme

Coordonnatrice aux loisirs et communications
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Scholastique Amoussou

Responsable du traitement des eaux et environnement
samoussou@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard

Inspecteur des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis

Responsable des services techniques et employé des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

NOS COORDONNÉES

Bureau municipal

5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-7838 | Télécopieur : 450 460-3853
info@sainte-angele-de-monnoir.ca
www.sainte-angele-de-monnoir.ca

Du lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h

**SUR
RENDEZ-VOUS
SEULEMENT**

Bibliothèque Françoise Guertin Lachance

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-7838 poste 229
www.sainte-angele-de-monnoir.ca/bibliothèque

Mardi et mercredi 19 h à 21 h
Samedi 10 h à 12 h

Centre communautaire Charles-D'Auteuil

1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir
**LOCATIONS DE SALLES SUSPENDUES JUSQU'À
NOUVEL ORDRE**

LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



→ Lundi 17 janvier 2022
→ Lundi 7 février 2022

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Bonjour à vous toutes et tous,

Deux gestes de solidarité angéloirienne dignes de mention :

Distribution de livres aux petits enfants du village:

Le 19 décembre dernier, grâce à la généreuse initiative de Véronique Paré, plus de 100 enfants de Sainte-Angèle-de-Monnoir se sont vu remettre un livre directement des mains du Père Noël lequel était accompagné de ses jolis lutins. De source bien informée, il semble que les sourires étaient nombreux tant de la part des enfants que de leurs parents.

Au nom de tous et en mon nom personnel, je tiens à remercier Mme Paré ainsi que toutes les personnes qui, sous une forme ou sous une autre, ont contribué au succès de cet audacieux projet. Vous avez réussi à mettre un peu de magie dans notre communauté à l'aube de cette période des Fêtes particulière assombrie par la pandémie.

Tous ensemble pour retrouver les petites!

Le 26 décembre dernier en fin d'après-midi, sur la page Facebook de groupe et d'entraide des « Villageois de Sainte-Angèle-de-Monnoir », on signale la disparition de deux fillettes de 6 ans. Les parents sont inquiets et demandent de l'aide.

En un rien de temps, la population se mobilise. À pied ou en voiture, un nombre impressionnant de volontaires se déploient dans tout le village. Tout est passé au peigne fin : les rues, les boisés, les cours d'eau, les fossés, les parcs, le cimetière... Tous ces enquêteurs amateurs travaillent en complémentarité de la police qui est dépêchée sur les lieux.

Après quelques heures d'angoisse, nous avons droit au

plus beau des dénouements possibles : les 2 enfants sont retrouvées saines et sauvées! Ouf! Quel soulagement!

De cette aventure je retiens le merveilleux réflexe de solidarité spontanée des membres de notre communauté. Comme vous je l'espère, je suis heureux et fier d'habiter ce milieu « tissé serré » où chacun n'est pas insensible à la réalité de l'autre. J'ai aimé voir toutes ses personnes dehors à la recherche de ces petites comme s'il s'agissait de leurs propres enfants. Une chose est sûre, on est une « belle gang » à Sainte-Angèle-de-Monnoir!

La Covid-19 et encore la Covid-19... :

Y a-t-il quelqu'un qui n'en a pas assez d'entendre parler de la Covid-19? Je ne pense pas. Voilà maintenant 2 ans qu'elle empoisonne nos vies. Les répercussions ne sont pas identiques pour tous, mais personne n'est épargné. Tout cela use et peut affecter notre patience et notre moral. Je fais donc appel à votre vigilance afin de ne pas vous laisser abattre. N'hésitez pas à demander de l'aide si vous en ressentez le besoin. Il n'y a pas de honte ou de gêne à le faire.

Aussi, j'ai récemment vu passer quelques commentaires sur le site Facebook des « Villageois de Sainte-Angèle-de-Monnoir » qui m'ont déçu. S'il vous plaît, restez compréhensifs et indulgents à l'égard des personnes qui pensent différemment de vous à propos de la pandémie. L'« ennemi » s'il en est un, c'est la Covid-19 et personne d'autre. Personne ne sort gagnant à dénigrer l'autre. Il est important de prendre soin du beau climat que nous avons dans notre communauté et nous avons tous notre rôle à jouer pour le conserver. Merci d'y contribuer.

Denis Paquin
Maire



Stationnement de nuit interdit

Du 1^{er} décembre
au 15 mars,
entre 0 h et 7 h.



ATTENTION !

Certaines rues sont étroites et la présence de voitures stationnées dans la rue empêche le bon dégagement des aires de circulation au cours de la journée. Il est important de considérer que lors d'une tempête de neige, le déneigement s'effectue en continuité. Veuillez donc penser à stationner vos voitures dans votre stationnement après son déneigement afin de permettre aux déneigeuses de bien déblayer la rue.

COVID-19

Mise à jour de la situation à Sainte-Angèle-de-Monnoir

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal ont lieu par visioconférence. Elles sont enregistrées et seront publiées au sainte-angele-de-monnoir.ca/proces-verbaux au cours de la journée suivante.

Si vous souhaitez **adresser une question** pour la séance du conseil, vous devez faire parvenir votre question par courriel au info@sainte-angele-de-monnoir.ca, au plus tard à midi, le jour de la séance. Il est aussi possible de déposer une enveloppe contenant votre question dans la chute à lettres, située à gauche de la porte d'entrée du bureau municipal (5, chemin du Vide).

Vous pouvez aussi **assister à la séance Zoom** pour poser vos questions en directe lors de la période de questions, en présentant une demande avant midi, le jour de la séance, au 450 460-7838, poste 221 ou info@sainte-angele-de-monnoir.ca.

PROGRAMMATION DE LOISIRS

Les activités de loisirs intérieures sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, la programmation de loisirs de l'hiver 2022 est suspendue. Nous espérons pouvoir reporter le début de la session à une date ultérieure. Nous attendrons de connaître l'évolution de la situation et des consignes gouvernementales.

Les personnes concernées seront informées par courriel.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque demeure ouverte, selon les heures d'ouverture, mais il est important de conserver une distanciation de 2 mètres en tout temps et de porter le masque.

En cette période de pandémie, notre priorité est de maintenir les services aux citoyens, tout en assurant la sécurité de tous. Nous suivons donc attentivement l'évolution de la situation et vous partagerons ici et sur notre site web au www.sainte-angele-de-monnoir.ca les informations importantes.

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE !**

EXPLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Assistez à la séance du Conseil municipal suivie de l'explication du budget 2022

QUAND? Lundi 7 février 2022, tout de suite après la séance du conseil municipal de 19 h.

OÙ? En visioconférence (Zoom)

COMMENT? Envoyez une demande d'accès à info@sainte-angele-de-monnoir.ca ou 450 460-7838, poste 221 avant midi, le 7 février.

*** Un minimum de 15 inscriptions est nécessaire pour la tenue de la présentation. Si le minimum n'est pas atteint, vous pourrez tout de même consulter les documents explicatifs sur le site web de la Municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/budget et adresser vos questions au bureau municipal au besoin (info@sainte-angele-de-monnoir.ca ou 450 460-7838, poste 221).

Bienvenue à Véronique Paré

dans l'équipe des employés de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir !

Véronique Paré, citoyenne de Sainte-Angèle-de-Monnoir depuis plusieurs années, fait maintenant partie de l'équipe du personnel municipal à titre d'adjointe administrative (*par intérim*).

Vous avez peut-être croisé Mme Paré au cours des dernières années puisque celle-ci est très impliquée auprès de la population. On la connaît pour sa grande générosité et sa détermination sans bornes !

Elle a maintenant le plaisir d'accueillir les citoyens lors de leurs visites, appels ou courriels au bureau municipal.

Nous sommes ravis de la compter parmi nous et lui souhaitons la bienvenue.



HORAIRE DE LA PATINOIRE

Lundi au jeudi	15 h à 17 h	Hockey
	17 h à 19 h	Patinage libre
	19 h à 21 h	Hockey
Vendredi	15 h à 17 h	Patinage libre
	17 h à 19 h	Hockey
	19 h à 22 h	Patinage libre
Samedi	10 h à 13 h	Patinage libre
	13 h à 16 h	Hockey
	16 h à 19 h	Patinage libre
	19 h à 22 h	Hockey
Dimanche	10 h à 13 h	Patinage libre
	13 h à 16 h	Hockey
	16 h à 19 h	Patinage libre
	19 h à 21 h	Hockey



Afin de limiter les possibilités de transmission de la COVID-19, encore une fois cette année, aucun lieu intérieur ne sera aménagé. Vous pourrez mettre vos patins et prendre une pause sur les bancs de parcs qui seront mis à votre disposition.



*** Lorsque les conditions le permettront, une 2^e patinoire sera ouverte. Il n'y aura donc plus de blocs d'heures séparés pour le hockey et le patinage libre puisque la grande patinoire avec bandes sera destinée au hockey et petite patinoire sans bande au patinage libre ***

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au (450) 460-7838 poste 227 et suivez la page Facebook de la Municipalité.

Les cendres de bois peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone. Au Québec, environ un incendie tous les 2 jours est causé par un mauvais entreposage de cendres chaudes! Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle, puis déposez-le à l'extérieur, sur une surface incombustible, à plus d'un mètre des bâtiments. Vous pouvez également ajouter de l'eau ou de la neige aux cendres chaudes pour les refroidir.



Les cendres chaudes : dehors!

Plus d'un mètre

Affichage publicitaire dans le bulletin municipal

Les commerces et entreprises de la région peuvent afficher leurs publicités dans le bulletin municipal mensuel. **Profitez de l'occasion pour faire connaître votre entreprise ou votre service auprès des citoyens !**

Que vous soyez massothérapeute, fleuriste, garagiste, menuisier, professeur de musique, ou autre, vous avez la chance de faire voir votre annonce publiée dans le bulletin municipal.

Il suffit de faire parvenir votre fichier et/ou photo avant le 5^e jour de chaque mois à l'adresse suivante :

loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

L'Angevoix est publié environ le 15^e jour de chaque mois.


FORMAT	1 parution	12 parutions (sans modification)
Carte d'affaire	30 \$	300 \$
1/4 de page	50 \$	500 \$
1/2 page	75 \$	750 \$
Page pleine	100 \$	1 000 \$

Le paiement des frais doit être fait au bureau municipal par chèque, en argent ou par Interac au moment de l'entente.

Pour informations : Catherine L'Homme, loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou 450 460-7838, poste 227

**SYSTÈME
D'ALERTE
AUTOMATISÉ**

ACCÉDEZ AU PORTAIL CITOYEN



VOUS N'ÊTES PAS ENCORE INSCRIT ?

N'attendez plus ! L'inscription est simple et rapide !

Le Système d'alarme automatisé est un système de communication mis à votre disposition pour vous prévenir en cas d'urgence ou en d'entraves majeures. Vous pourrez être rejoint de 3 manières différentes, soit par téléphone, par messagerie texte ou par courriel.

Tous les résidents ayant un numéro de téléphone se retrouvant dans l'annuaire téléphonique sont inscrits par défaut à ce nouveau système. Si votre numéro ne se retrouve pas dans l'annuaire téléphonique, il est possible de s'inscrire en allant sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca et sélectionné l'onglet Système d'Alerte Automatisé. En cas de difficultés, vous n'avez qu'à composer le 450 460-7838 poste 227 et il nous fera un grand plaisir de vous accompagner pour vous aider à compléter votre inscription.

Étapes à suivre pour s'inscrire au système d'alerte automatisé :

- Visitez le www.sainte-angele-de-monnoir.ca;
- Cliquez sur l'image du système d'alerte automatisé;
- Choisissez la Municipalité de Sainte-Angele-de-Monnoir dans le menu déroulant;
 - Cliquez sur « Nouvel usagé » pour obtenir un mot de passe;
 - Complétez vos informations.

**SUBVENTION POUR
DES PRODUITS
D'HYGIÈNE LAVABLES**



Pour encourager les citoyens à adopter des habitudes écologiques, la MRC de Rouville offre une aide financière allant jusqu'à **200\$ par enfant** pour l'achat d'un ensemble de couche lavables.

De plus, depuis 2021, la MRC de Rouville rembourse 50% des frais rattachés à l'achat de produits d'hygiène lavables jusqu'à un montant maximal de **100\$ par utilisateur**.

Afin de bénéficier ces subventions, vous devez compléter le formulaire disponible sur le site internet de la MRC au <https://mrcrouville.qc.ca/au-service-des-citoyens/environnement/subventions/>.





ENTREPRENEUR LOCAL



GESTION

INNOVEX

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONTACTEZ-NOUS POUR DISCUTER DE VOTRE PROJET ET OBTENIR UNE SOUMISSION!

 450.539.0505

 gestioninnovex.com

 [GestionInnovex](https://www.facebook.com/GestionInnovex)

SERVICES DISPONIBLES :

› CONSTRUCTION GÉNÉRALE

Résidentiel
Commercial
Industriel

› RÉNOVATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

› GESTION DE PROJETS

› SERVICE-CONSEIL

Que votre projet soit petit ou d'envergure, nous vous offrons un service personnalisé et clé en main!



MATHIEU AUBÉ
mathieu@gestioninnovex.com

VINCENT LAROCHELLE
vincent@gestioninnovex.com

RBQ : 5765.7728.01

105, rang de la Côte-Double,
Sainte-Angèle-de-Monnoir QC J0L 1P0

CALENDRIER

JANVIER

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
16	17  (En visioconférence)	18 	19 	20 	21	22 
23	24 	25 	26 	27 	28	29 
30	31					

FÉVRIER

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 	2 	3  	4	5 
6	7  Et explication budget 2022 (En visioconférence)	8 	9 	10 	11	12 
13	14 	15 	16 	17 	18	19 



Collecte des résidus volumineux

Comme mentionné dans le calendrier des collectes 2022, les collectes de résidus volumineux prévues en 2022 se dérouleront **sur inscription seulement**, comme cela se fait pour la collecte des branches.

Vous devez remplir le formulaire qui est déjà disponible au www.mrcrouville.qc.ca/info-collectes au plus tard à 11 h le lundi précédent la collecte. C'est-à-dire que pour la collecte du jeudi 3 février, la date limite d'inscription est le 31 janvier, 11 h.

LÉGENDE



Collecte matières domestiques



Collecte matières recyclables



Collecte matières organiques



Collecte résidus volumineux



Collecte feuilles, chaume et brindilles



Bibliothèque ouverte



Séance du Conseil municipal